

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 9 OCTOBRE 2017

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 03/10/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 16/10/2017

Délibération n° D-2017-405

Enquête publique relative au captage de Chey

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Pascal DUFORSTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Alain GRIPPON, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Luc DELAGARDE, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Madame Monique JOHNSON, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU

Excusés :

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Direction de Projet Prévention des
Risques majeurs et sanitaires**

Enquête publique relative au captage de Chey

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Par arrêté préfectoral en date du 10 juillet dernier, le Préfet des Deux-Sèvres a procédé à l'ouverture d'enquêtes conjointes préalables sur les communes de Niort et de Saint Rémy, du lundi 4 septembre au vendredi 6 octobre 2017, relatif :

- à la déclaration d'utilité publique (DUP) de l'instauration des périmètres de protection du captage de « Chey », situé sur le territoire communal, de l'établissement des servitudes afférentes à ces nouveaux périmètres et à la dérivation des eaux au bénéfice du Syndicat des Eaux du Vivier ;
- à la demande d'autorisation de prélèvements d'eau dans le milieu naturel, au titre du Code de l'environnement (rubriques 1.1.2.0, 1.2.1.0 et 1.3.1.0 de la nomenclature), en vue de la consommation humaine.

Le Préfet des Deux-Sèvres demande au Conseil municipal d'émettre un avis sur la demande de DUP et d'autorisation relative aux prélèvements d'eau en milieu naturel au bénéfice du Syndicat des Eaux du Vivier.

Ce captage vient sécuriser qualitativement et quantitativement l'approvisionnement en eau potable du niortais en tant que ressource de secours. Il s'agit là d'une ressource supplémentaire aux ouvrages actuellement exploités par le Syndicat des Eaux du Vivier pour l'alimentation en eau de la Ville de Niort et des communes voisines de Bessines, Coulon, Magné et Aiffres.

Les ressources principales sont la source du Vivier, les forages de Gachet I et Gachet III et en ressources complémentaires les forages de Chat Pendu et de Pré Robert.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- émettre un avis favorable sur la demande de DUP et d'autorisation relative aux prélèvements d'eau en milieu naturel destinée à la consommation humaine, à partir du captage dit de « Chey » situé sur le territoire de la commune de Niort.

**LE CONSEIL
ADOpte**

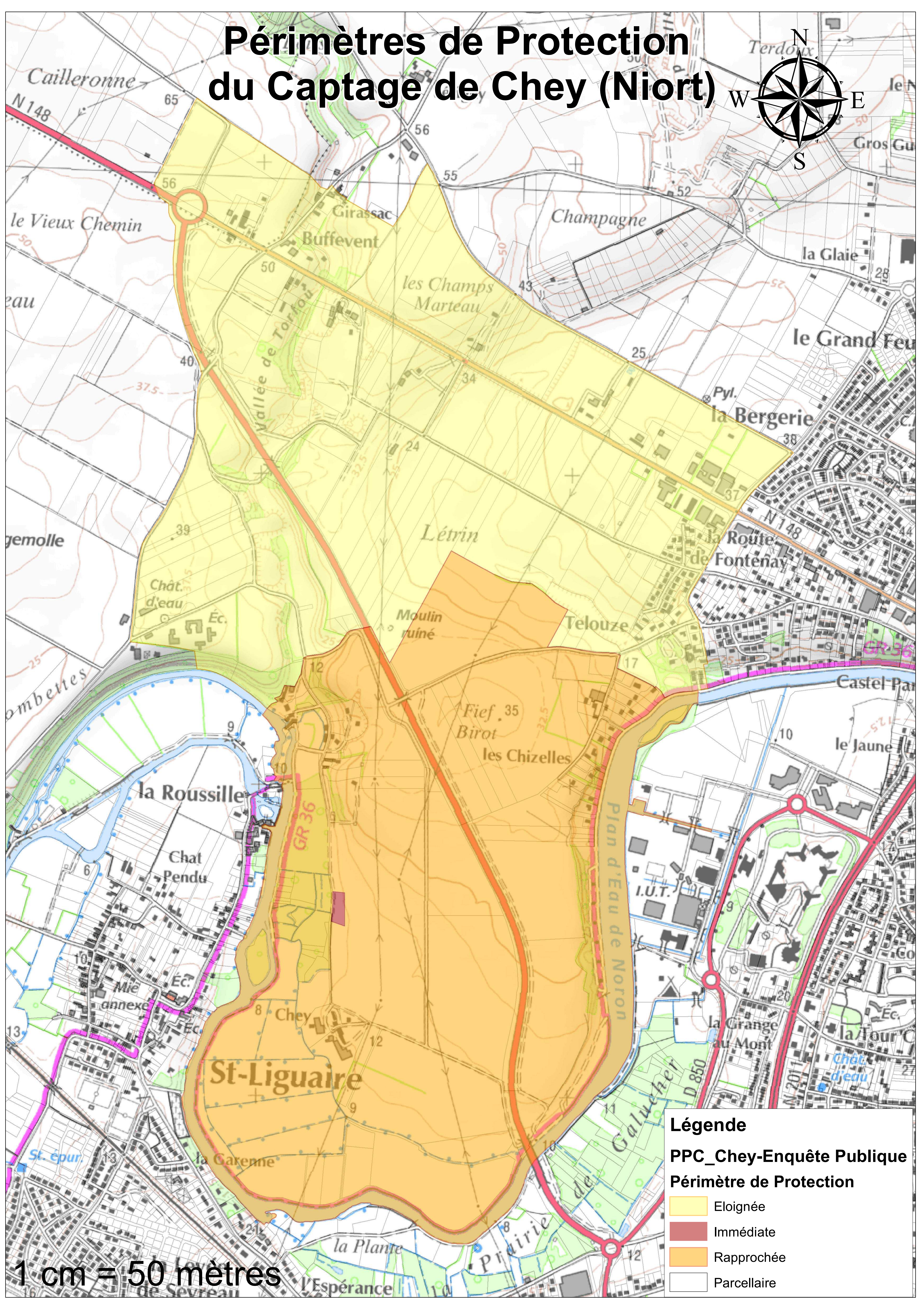
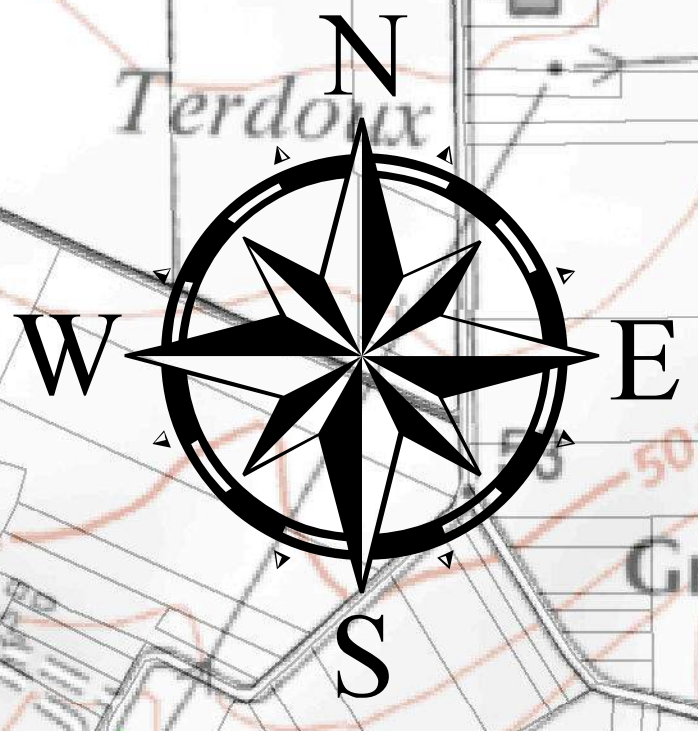
Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY

Périmètres de Protection du Captage de Chey (Niort)



Légende

PPC_Chey-Enquête Publique

Périmètre de Protection

- Eloignée
- Immédiate
- Rapprochée
- Parcelaire

1 cm = 50 mètres